

États financiers de

**LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE**

31 mars 2002

Deloitte & Touche, s.r.l.
800-100, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1P 5T8

Téléphone: (613)236-2442
Télécopieur: (613)236-2195
www.deloitte.ca



Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration de
La Cité collégiale, Collège d'Arts Appliqués et de Technologie

Nous avons vérifié le bilan de La Cité collégiale, Collège d'Arts Appliqués et de Technologie au 31 mars 2002 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Collège. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Collège au 31 mars 2002, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

A handwritten signature in black ink that reads "Deloitte & Touche s.r.l." in a cursive script.

Comptables agréés

Le 24 mai 2002

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
États financiers
31 mars 2002

	<u>PAGE</u>
État des résultats	1
État de l'évolution des actifs nets	2
Bilan	3
Notes complémentaires	4 - 17
Renseignements complémentaires	
Annexe 1 - Subventions	18
Annexe 2 - Charges d'enseignement et charges des ressources pédagogiques	19
Annexe 3 - Charges des affaires étudiantes et charges d'administration	20
Annexe 4 - Charges des ressources physiques	21
Annexe 5 - Charges des projets spéciaux	22
Annexe 6 - Services associés	23

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

État des résultats

de l'exercice terminé le 31 mars 2002

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	<u>Fonds assujetti à des restrictions (note 3)</u>	<u>Élimination des comptes interfonds</u>	<u>2002 Total</u>	<u>2001 Total</u>
Produits						
Subventions (annexe 1)	28 856 849 \$	1 310 578 \$	- \$	- \$	30 167 427 \$	27 538 973 \$
Frais de scolarité	7 082 911	-	-	-	7 082 911	6 900 666
Revenus de contrats	2 584 436	-	-	-	2 584 436	2 502 297
Frais accessoires et de fournitures	967 947	-	-	-	967 947	982 237
Services associés (annexe 6)	917 551	-	-	-	917 551	938 208
Intérêts	213 817	109 912	79 109	-	402 838	331 316
Dons, commandites et activités de prélèvement de fonds	51 094	-	716 083	(86 094)	681 083	358 924
Gain sur vente d'actifs	-	28 572	-	-	28 572	-
Divers	1 929 857	-	-	-	1 929 857	1 895 691
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	-	4 967 286	-	-	4 967 286	4 306 087
	42 604 462	6 416 348	795 192	(86 094)	49 729 908	45 754 399
Charges						
Opérations						
Enseignement (annexe 2)	27 695 253	-	-	(86 094)	27 609 159	27 000 350
Ressources pédagogiques (annexe 2)	591 674	-	-	-	591 674	493 063
Affaires étudiantes (annexe 3)	2 533 089	-	-	-	2 533 089	2 378 591
Administration (annexe 3)	3 879 415	-	146 705	-	4 026 120	3 448 541
Ressources physiques (annexe 4)	3 193 194	-	-	-	3 193 194	2 806 255
Projets spéciaux (annexe 5)	3 314 217	-	-	-	3 314 217	2 767 937
Services associés (annexe 6)	413 810	-	-	-	413 810	365 816
	41 620 652	-	146 705	(86 094)	41 681 263	39 260 553
Autres						
Perte de valeur permanente de placement (note 5)	-	-	135 000	-	135 000	-
Dons, bourses et aide financière	497 121	-	624 745	-	1 121 866	806 523
Avantages sociaux futurs	56 000	-	-	-	56 000	46 000
Mauvaises créances	146 401	-	-	-	146 401	118 356
Intérêts de la dette à long terme	-	85 097	-	-	85 097	38 699
Amortissement des immobilisations	-	6 054 994	-	-	6 054 994	5 496 581
	699 522	6 140 091	759 745	-	7 599 358	6 506 159
	42 320 174	6 140 091	906 450	(86 094)	49 280 621	45 766 712
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	284 288 \$	276 257 \$	(111 258) \$	- \$	449 287 \$	(12 313) \$

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
État de l'évolution des actifs nets
de l'exercice terminé le 31 mars 2002

	Fonds de fonctionnement									
	<u>Non grevés d'affectations</u>	<u>Avantages sociaux futurs</u> (note 9)	<u>Affectés d'origine interne</u> (note 11)	<u>Total</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	<u>Fonds assujetti à des restrictions</u> (note 3)	<u>Fonds de dotation</u>	<u>2002 Total</u>	<u>2001 Total</u>	
ACTIFS NETS (INSUFFISANCE) AU DÉBUT	- \$	(1 241 000) \$	233 064 \$	(1 007 936) \$	17 254 134 \$	91 530 \$	1 426 495 \$	17 764 223 \$	17 989 145 \$	
Déduire :										
Vente de terrain - Campus de Cornwall	-	-	-	-	-	-	-	-	(365 216)	
Ajouter :										
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	340 288	(56 000)	-	284 288	276 257	(111 258)	-	449 287	(12 313)	
Apports reçus à titre de dotation	-	-	-	-	-	-	308 669	308 669	152 607	
Transferts interfonds										
Perte de valeur permanente de placement (note 5)	-	-	-	-	-	135 000	(135 000)	-	-	
Affectations d'origine interne de l'exercice courant (note 11)	(340 288)	-	340 288	-	-	-	-	-	-	
ACTIFS NETS (INSUFFISANCE) À LA FIN	- \$	(1 297 000) \$	573 352 \$	(723 648) \$	17 530 391 \$	115 272 \$	1 600 164 \$	18 522 179 \$	17 764 223 \$	

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Bilan

au 31 mars 2002

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	<u>Fonds assujetti à des restrictions (note 3)</u>	<u>Fonds de dotation</u>	<u>2002 Total</u>	<u>2001 Total</u>
ACTIF À COURT TERME						
Encaisse	1 752 646 \$	- \$	314 333 \$	63 286 \$	2 130 265 \$	966 141 \$
Placements temporaires (note 5)	4 355 507	5 144 493	-	-	9 500 000	11 439 929
Subventions à recevoir	5 256 294	-	-	-	5 256 294	6 891 339
Débiteurs	2 699 820	-	-	-	2 699 820	2 211 995
Stocks	8 560	-	-	-	8 560	12 663
Frais payés d'avance	155 705	-	-	-	155 705	68 767
Intérêts à recevoir	197 831	-	-	-	197 831	126 551
Frais reportés	-	201 945	-	-	201 945	65 060
	14 426 363	5 346 438	314 333	63 286	20 150 420	21 782 445
CONSTRUCTION EN COURS (note 12)	-	11 458 351	-	-	11 458 351	-
IMMOBILISATIONS (note 4)	-	90 255 577	-	-	90 255 577	90 935 760
PLACEMENTS À LONG TERME (note 5)	-	-	-	1 536 878	1 536 878	1 426 495
	14 426 363 \$	107 060 366 \$	314 333 \$	1 600 164 \$	123 401 226 \$	114 144 700 \$
PASSIF À COURT TERME						
Créditeurs et frais courus	1 847 008 \$	1 539 680 \$	128 407 \$	- \$	3 515 095 \$	2 954 999 \$
Salaires et retenues exigibles	4 134 611	-	-	-	4 134 611	3 702 258
Apports reportés (note 6)	7 871 392	4 611 645	70 654	-	12 553 691	14 800 594
Portion à court terme de la dette à long terme	-	154 431	-	-	154 431	105 866
	13 853 011	6 305 756	199 061	-	20 357 828	21 563 717
MARGE DE CRÉDIT - RÉSIDENCE (note 12)	-	9 741 486	-	-	9 741 486	-
APPORTS REPORTÉS (note 7)	-	73 102 900	-	-	73 102 900	73 575 760
DETTE À LONG TERME (note 8)	-	379 833	-	-	379 833	-
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 9)	1 297 000	-	-	-	1 297 000	1 241 000
	15 150 011	89 529 975	199 061	-	104 879 047	96 380 477
ACTIFS NETS						
Investis en immobilisations	-	17 530 391	-	-	17 530 391	17 254 134
Reçus à titre de dotation (note 10)	-	-	-	1 600 164	1 600 164	1 426 495
Affectés d'origine interne (note 11)	573 352	-	115 272	-	688 624	324 594
Non grevés d'affectations (insuffisance)	(1 297 000)	-	-	-	(1 297 000)	(1 241 000)
	(723 648)	17 530 391	115 272	1 600 164	18 522 179	17 764 223
	14 426 363 \$	107 060 366 \$	314 333 \$	1 600 164 \$	123 401 226 \$	114 144 700 \$

Au nom du Conseil,

_____, Administrateur

_____, Administrateur

LA CITÉ COLLÉGIALE

COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2002

1. CONSTITUTION

La Cité collégiale, Collège d'Arts Appliqués et de Technologie, a été constituée en vertu de la Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités le 19 mai 1989, afin de répondre aux besoins éducatifs de la communauté de langue française de l'Ontario. Le Collège a débuté ses activités d'enseignement le 4 septembre 1990. Le Collège est exempt d'impôts en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Le Collège est un organisme sans but lucratif. Les états financiers présentent de façon consolidée les activités du Collège et de la Fondation de la Cité collégiale, entité sans but lucratif contrôlée par le Collège. Ils ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada pour de tels organismes et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Méthode de comptabilisation

Le Collège applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Le bilan présente l'investissement de l'actif net en immobilisations, ainsi que l'actif net affecté d'origine externe et interne ainsi que l'actif net non grevé d'affectations.

Comptabilité par fonds

Afin d'observer les affectations prévues par rapport à l'utilisation des ressources qui lui sont disponibles, le Collège maintient une comptabilité par fonds.

Le Fonds de fonctionnement reflète l'utilisation des ressources associées aux opérations courantes et aux activités des services associés. De même, ce fonds reflète le déficit accumulé relié aux avantages sociaux futurs selon les modalités du chapitre 3461 du manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA).

Le Fonds d'immobilisations démontre la disponibilité et l'utilisation des ressources destinées à des fins de capital. À même ses contributions générales, le Collège comptabilise dans le Fonds d'immobilisations un montant égal aux achats d'immobilisations financés directement par le Collège plus le montant requis pour le service de toute dette afférente aux immobilisations.

Le Fonds de dotation présente la disponibilité et l'utilisation des ressources pour lesquelles le capital est maintenu de façon permanente afin d'offrir des programmes d'aide financière financés à même les revenus générés par ce capital. Les revenus d'intérêts gagnés et les bourses attribuées sont inscrits au fonds assujetti à des restrictions.

LA CITÉ COLLÉGIALE

COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2002

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Le Fonds assujéti à des restrictions démontre la disponibilité et l'utilisation des ressources affectées à des fins spécifiques, ainsi que les montants reçus par le Collège pour lesquels celui-ci effectue l'administration au nom de tierces parties.

Produits

Les subventions reçues du ministère de la Formation et des Collèges et Universités ou apports provenant d'autres sources externes sont constatées à titre de produit dans l'exercice financier au cours duquel les activités reliées à ces subventions sont effectuées. Les subventions reçues pour l'acquisition de terrain sont constatées à titre d'augmentations directes de l'actif net. Les subventions reçues pour l'acquisition des immobilisations sont présentées comme apports reportés et amorties en fonction de la durée probable d'utilisation des immobilisations acquises.

Les apports qui ne sont pas grevés d'affectations externes sont présentés à titre de produit de l'exercice concerné lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les dons ou contributions externes reçus à titre de dotation et dont les montants doivent être maintenus en permanence sont comptabilisés directement comme augmentation de l'actif net.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers. Cependant, si un apport s'avérait significatif, il serait divulgué par voie de note aux états financiers.

Les frais de scolarité sont comptabilisés en fonction des cours et des programmes auxquels ils se rapportent et qui ont débuté au cours de l'exercice financier.

LA CITÉ COLLÉGIALE

COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2002

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

Les employé(e)s du Collège participent aux régimes de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie administrés par le Régime de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie et la Caisse de retraite des enseignants de l'Ontario. Bien que le régime puisse présenter les caractéristiques d'un régime à prestations déterminées, le Collège ne dispose pas de suffisamment d'informations concernant la portion des coûts des prestations de retraite pour se conformer aux recommandations relatives aux régimes à prestations déterminées. Donc, le Collège comptabilise la portion des coûts des prestations de retraite du régime interentreprises en se conformant aux recommandations relatives aux régimes à cotisations déterminées.

Le Collège offre des prestations contractuelles à ses employés retraités ainsi que certaines prestations pour soins de santé à ses employés en invalidité de longue durée. Le Collège comptabilise, au cours des périodes pendant lesquelles les employés rendent des services au Collège, le coût de certaines prestations de retraite et certains avantages complémentaires de retraite que l'entité prévoit fournir après le départ à la retraite. Étant donné que le Collège dispose de suffisamment d'informations concernant les avantages complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi du régime interentreprises, le Collège se conforme aux recommandations relatives aux régimes à prestations déterminées. L'estimation de la valeur actualisée des avantages complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi pour les services d'assurance-vie, prestations de retraite, et bénéfices collectifs pour employés sont comptabilisés au cours de la période de service validée de l'employé.

Affectation de l'actif net du Fonds de fonctionnement

Le Collège affecte une partie de l'actif net du Fonds de fonctionnement pour utilisation spécifique dans l'avenir. Les charges s'y rattachant sont imputées aux résultats lorsqu'encourues et un montant équivalent de l'actif net affecté d'origine interne est alors viré au solde non affecté.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût. Lorsqu'une baisse de valeur permanente est constatée, les placements sont comptabilisés à leur valeur marchande.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

LA CITÉ COLLÉGIALE

COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2002

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût dans le Fonds d'immobilisations. Les immobilisations acquises par dons au Collège sont inscrites à l'actif du Fonds d'immobilisations à leur valeur marchande estimative.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction des périodes suivantes :

Bâtiments	40 ans
Aménagement du terrain - campus d'Ottawa	20 ans
Droit de passage	49 ans
Mobilier et équipement	5 à 10 ans
Équipement informatique et logiciels	3 ans
Matériel roulant	5 à 10 ans
Fournitures	10 % durant 5 ans
Équipement informatique loué en vertu de contrats de location-acquisition	3 ans

L'amortissement est inscrit comme dépense au Fonds d'immobilisations.

Association étudiante

Les états financiers ne représentent pas les actifs, les passifs, les produits et les charges de l'Association étudiante de la Cité collégiale Inc. car le Collège n'exerce pas d'influence notable sur les activités de cette entité.

Incertitude relative à la mesure

La présentation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus au Canada fait appel au jugement et aux meilleures estimations de la direction quant à la mesure à rapporter pour les éléments d'actif et de passif, la divulgation des éventualités dans les états financiers et le montant à présenter pour les revenus et les charges au cours de l'exercice. La mesure définitive de ces éléments peut différer de ces estimations.

LA CITÉ COLLÉGIALE

COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2002

3. FONDS ASSUJETTI À DES RESTRICTIONS

	<u>Dons et commandites</u>	<u>Fondation de la Cité collégiale</u>	<u>2002 Total</u>	<u>2001 Total</u>
Produits				
Dons, commandites et activités de prélèvement de fonds	14 040 \$	702 043 \$	716 083 \$	405 924 \$
Intérêts provenant du Fonds de dotation	-	78 400	78 400	39 777
Intérêts	709	-	709	2 120
	14 749	780 443	795 192	447 821
Charges d'administration				
Salaires et charges sociales	-	27 902	27 902	25 155
Papeterie, impression et dépenses de bureau	-	20 261	20 261	5 001
Relations publiques et représentation	-	13 404	13 404	12 721
Honoraires professionnels	-	64 768	64 768	54 903
Perfectionnement professionnel	-	3 027	3 027	375
Frais de voyage	-	3 053	3 053	994
Vérification	-	2 140	2 140	2 675
Activités de prélèvements de fonds	-	11 313	11 313	17 425
Divers	-	837	837	206
Perte de valeur permanente de placement	-	135 000	135 000	-
Bourses et aide financière	14 749	83 875	98 624	67 085
Dons versés au Collège	-	526 121	526 121	256 956
	14 749	891 701	906 450	443 496
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	- \$	(111 258) \$	(111 258) \$	4 325 \$

LA CITÉ COLLÉGIALE COLLÈGE D'ART APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2002

4. IMMOBILISATIONS

Coût	Solde au début	Acquisitions	Dispositions	Solde à la fin
Terrain - campus d'Ottawa	15 900 290 \$	- \$	- \$	15 900 290 \$
Bâtiment - campus d'Ottawa	73 419 711	1 611 987	-	75 031 698
Aménagement du terrain- campus d'Ottawa	5 488 638	-	-	5 488 638
Droit de passage	140 000	-	-	140 000
Mobilier et équipement	21 057 496	855 507	(45 000)	21 868 003
Équipement informatique et logiciels	11 863 370	2 244 630	(1 730 515)	12 377 485
Matériel roulant	77 181	-	-	77 181
Fournitures	1 161 820	-	-	1 161 820
Équipement informatique loué en vertu de contrats de location- acquisition	750 256	676 187	(405 293)	1 021 150
	<u>129 858 762</u>	<u>5 388 311 \$</u>	<u>(2 180 808) \$</u>	<u>133 066 265</u>
Amortissement cumulé	Solde au début	Amortissement de l'exercice	Dispositions	Solde à la fin
Bâtiment - campus d'Ottawa	10 568 615	1 895 973 \$	- \$	12 464 588
Aménagement du terrain- campus d'Ottawa	1 695 947	270 285	-	1 966 232
Droit de passage	17 142	2 857	-	19 999
Mobilier et équipement	14 848 544	1 843 832	(31 500)	16 660 876
Équipement informatique et logiciels	10 384 408	1 816 651	(1 730 515)	10 470 544
Matériel roulant	77 181	-	-	77 181
Fournitures	580 909	-	-	580 909
Équipement informatique loué en vertu de contrats de location- acquisition	750 256	225 396	(405 293)	570 359
	<u>38 923 002</u>	<u>6 054 994 \$</u>	<u>(2 167 308) \$</u>	<u>42 810 688</u>
Valeur nette	<u>90 935 760 \$</u>			<u>90 255 577 \$</u>

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2002

5. PLACEMENTS

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
<u>Temporaires</u>		
Dépôts à terme, taux variant de 2,85 % à 4,50 % (2001 - taux variant de 5,25 % à 5,44 %), échéant à différentes dates jusqu'en septembre 2002	9 500 000 \$	3 000 000 \$
Papier commercial, taux variant de 4,60 % à 5,86 % échu au cours de l'année	-	7 939 929
Obligation d'épargne de l'Ontario encaissée au cours de l'année	-	500 000
	<u>9 500 000 \$</u>	<u>11 439 929 \$</u>
<u>À long terme</u>		
Encaisse	114 543 \$	153 713 \$
Dépôts à terme, taux variant de 4,30 % à 6,60 % échéant à différentes dates jusqu'en juin 2005	100 000	-
10 000 parts privilégiées Caisse populaire Trillium à 10,00 \$ chacune, taux de rendement minimum de 5,75 % ajusté annuellement	100 000	-
Obligations canadiennes, taux variant de 3,50 % à 8,00 %, échéant à différentes dates jusqu'en juin 2029 (valeur au marché 721 619 \$, 2001 - 567 416 \$)	721 090	557 460
Actions canadiennes ordinaires (valeur au marché 282 339 \$, 2001 - 291 074 \$)	301 165	464 589
Actions américaines ordinaires (valeur du marché 170 022 \$, 2001 - 112 681 \$)	200 080	150 033
Obligations du Canada, taux de 5,32 %, échues en 2001	-	100 700
	<u>1 536 878 \$</u>	<u>1 426 495 \$</u>

de l'exercice terminé le 31 mars 2002

PLACEMENTS (suite)

Risque lié aux placements

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de titres de la même classe d'actifs.

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2002

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des apports reçus ayant servi à l'acquisition ou à la construction d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	<u>Fonds d'immobilisations</u>	
	<u>2002</u>	<u>2001</u>
Solde au début de l'exercice	73 575 760 \$	76 869 813 \$
Diminution suite à la vente du campus de Cornwall	-	(3 144 084)
Apports reçus durant l'exercice	3 271 116	3 230 182
Transfert provenant des apports reportés à court terme	748 283	675 936
Dons reçus durant l'exercice	475 027	250 000
Reconnus à titre de revenus	(4 967 286)	(4 306 087)
Solde à la fin de l'exercice	73 102 900 \$	73 575 760 \$

8. DETTE À LONG TERME

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, à des taux variant jusqu'à 18,44 %, échéant en juin 2004	534 264 \$	105 866 \$
Portion échéant à court terme	154 431	105 866
	379 833 \$	- \$

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2002

8. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements de la dette à long terme au cours des trois prochains exercices s'établissent comme suit :

2003	246 366 \$
2004	244 488
2005	195 135
	685 989
Déduire : Montant représentant les intérêts	151 725
	534 264 \$

Le Collège a contracté un échange de taux d'intérêts avec une banque pour un montant de 12 500 000 \$ pour le financement de la construction d'une résidence d'étudiants. Le Collège a fixé à 6,39 % le taux d'intérêt pour une période de 25 ans commençant le 1^{er} septembre 2002.

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Les employé(e)s du Collège participent aux régimes de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie administrés par le Régime de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie et la Caisse de retraite des enseignants de l'Ontario. En vertu de ces régimes, le Collège verse des cotisations équivalentes à celles des employé(e)s. Les cotisations de l'employeur versées au régime au cours de l'exercice par le Collège s'élèvent à 1 257 926 \$ (2001 - 1 158 935 \$). Ces montants sont inclus dans les dépenses du Fonds de fonctionnement.

Autres régimes d'avantages sociaux

Le Collège offre des prestations contractuelles à ses employés retraités ainsi que certaines prestations pour soins de santé à ses employés en invalidité de longue durée. Le Collège comptabilise, au cours des périodes pendant lesquelles le employés rendent des services au Collège, le coût de certaines prestations de retraite et certains avantages complémentaires de retraite que l'entité prévoit fournir après le départ à la retraite. Le Collège a comptabilisé à titre de dépense pour l'exercice écoulé l'accroissement de 56 000 \$ du passif au titre d'avantages sociaux futurs, portant le solde de ce passif à 1 297 000 \$ en fin d'exercice.

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2002

10. FONDS FIDUCIAIRE D'INITIATIVE POUR LES ÉTUDIANTS DE L'ONTARIO

Les actifs nets reçus à titre de dotation sont constitués notamment du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario. Les contributions reçues par ce fonds doivent être maintenues en permanence par le Collège et les intérêts gagnés sur ces sommes sont distribués sous forme de bourses aux étudiant(e)s.

Les opérations survenues au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	<u>2002</u>		<u>2001</u>
Solde au début de l'exercice	1 365 001	\$	1 248 889
Apports reçus durant l'exercice	62 118		116 112
Perte de valeur permanente des actions de Nortel Networks Corp.	(128 250)		-
	1 298 869	\$	1 365 001
			\$
Fonds disponibles pour des bourses au début de l'exercice	74 948	\$	51 470
Revenus sur placements	15 686		62 755
Bourses émises - 159 récipiendaires (2001 - 96 récipiendaires)	(70 500)		(39 277)
	20 134	\$	74 948
			\$
Fonds disponibles pour des bourses à la fin de l'exercice			

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2002

11. SOLDES DE FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

En 2002, le Conseil d'administration du Collège a grevé d'affectations d'origine interne des actifs nets totalisant 688 624 \$ (2001 - 324 594 \$). Ces affectations s'établissent comme suit :

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
Fonds de fonctionnement		
Réserve pour engagements	254 932 \$	146 784 \$
Achats futurs d'immobilisations	209 010	-
Programme de renouvellement des bâtiments	109 410	86 280
	<u>573 352</u>	<u>233 064</u>
Fonds assujetti à des restrictions	115 272	91 530
	<u>688 624 \$</u>	<u>324 594 \$</u>

12. ENGAGEMENTS

Location d'immeubles

Le Collège s'est engagé en vertu de contrats de location d'immeubles à verser des loyers de base et des montants supplémentaires basés sur les frais d'exploitation. Ces baux échoient à différentes dates jusqu'en juin 2003.

Les paiements minimums exigibles en vertu de ces baux pour les prochains exercices s'élèvent à 138 196 \$ pour 2002/03, 16 164 \$ pour 2003/04.

Congés de maladie monnayables

En vertu des conventions collectives en vigueur, le Collège doit verser à certain(e)s employé(e)s un montant équivalent à un maximum de 50 % des congés de maladie cumulés, lorsque ces employé(e)s ont acquis 10 années de service ou plus au moment où ils (elles) quittent leur emploi ou prennent leur retraite.

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2002

12. ENGAGEMENTS (suite)

Congés de maladie monnayables (suite)

Au 31 mars 2002, le montant des congés de maladie monnayables assujettis à ces dispositions et se rattachant aux employé(e)s du Collège qui étaient auparavant en fonction aux Collèges Algonquin et St-Laurent, s'élève à 2 514 047 \$ (2001 - 2 743 724 \$) et n'est pas comptabilisé aux états financiers. Les charges relatives à des congés de maladie monnayables seront imputées dans l'exercice financier au cours duquel les paiements seront effectués. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités assume le financement de ces charges en versant au Collège des subventions équivalentes aux montants versés.

Construction d'une résidence

Le Collège s'est engagé à construire une résidence pour un montant n'excédant pas 14 000 000 \$. La mise en opération de la résidence est prévue pour septembre 2002. Les revenus générés par ces opérations couvriront le remboursement de la dette ainsi que les frais d'exploitation. En date du 31 mars 2002, les coûts de construction et les emprunts temporaires sont respectivement de 11 458 351 \$ et 9 741 486 \$.

13. ÉVENTUALITÉ

En date du 31 mars 2002, le Collège avait émis une lettre de cautionnement pour un total de 60 000 \$ en relation avec un contrat de livraison. De plus, le Collège avait émis une lettre de cautionnement d'un montant de 1 080 000 \$ en relation avec le service de traitement de la paye par Cognicase.

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2002

14. LOI SUR LA DIVULGATION DES TRAITEMENTS DANS LE SECTEUR PUBLIC

En vertu de la Loi sur la divulgation des traitements dans le secteur public, le Collège doit divulguer le nom, le poste, le salaire et les avantages imposables des employé(e)s gagnant plus de 100 000 \$ par année.

La liste des employé(e)s répondant aux critères de la Loi au cours de l'année civile 2001 s'établit comme suit :

<u>Nom de l'employé(e)</u>	<u>Poste</u>	<u>Salaire</u>	<u>Avantages imposables</u>
Andrée Lortie	Présidente	150 704 \$	1 416 \$
Claude Bergeron	Vice-président, Enseignement	118 822	244
Denis Hubert	Vice-président, Administration et Finances	117 489	229
Philippe Lafortune	Directeur, Ressources humaines	102 544	192

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée au cours de l'exercice écoulé.

16. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé parce que cet état n'ajouterait pas à la compréhension des états financiers.

LA CITÉ COLLÉGIALE

COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Subventions

de l'exercice terminé le 31 mars 2002

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	Total <u>2002</u>	<u>2001</u>
SUBVENTIONS				
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités				
Fonctionnement	22 348 396 \$	1 310 578 \$	23 658 974 \$	21 414 917 \$
Impôts fonciers	246 225	-	246 225	261 375
Service d'emplois d'été	478 511	-	478 511	505 816
Connexion emploi	1 778 569	-	1 778 569	1 843 751
Alphabétisation et formation de base	435 096	-	435 096	429 949
Apprentissage et projets spéciaux	951 771	-	951 771	1 290 958
Aide financière et projets spéciaux	269 565	-	269 565	151 192
Autres	1 446 769	-	1 446 769	728 781
	27 954 902	1 310 578	29 265 480	26 626 739
Autres sources	901 947	-	901 947	912 234
	28 856 849 \$	1 310 578 \$	30 167 427 \$	27 538 973 \$

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
Charges d'enseignement et charges des ressources pédagogiques
de l'exercice terminé le 31 mars 2002

	Fonds de fonctionnement	
	2002	2001
CHARGES D'ENSEIGNEMENT		
Salaires		
Personnel enseignant	13 390 806 \$	13 225 846 \$
Personnel cadre	2 344 276	2 184 012
Personnel de soutien	3 638 418	3 519 489
Allocation des élèves	1 180 078	1 270 969
Charges sociales	3 030 513	2 820 078
Contribution à la caisse de stabilisation à l'emploi	4 767	4 567
Fournitures d'enseignement	590 265	630 817
Stages cliniques	36 649	46 258
Cotisations et abonnements	33 631	35 544
Perfectionnement professionnel	29 611	45 509
Frais d'embauche	22 570	10 627
Déplacements et voyages	289 524	224 584
Relations publiques et représentation	909 509	1 051 992
Entretien du mobilier et de l'équipement	212 442	171 112
Papeterie, impression et dépenses de bureau	450 909	486 872
Télécommunications	175 535	80 761
Location d'équipement	12 376	82 013
Vérification	25 957	25 445
Honoraires professionnels	361 880	224 851
Services contractuels	1 192 929	1 414 837
Charges locatives	236 431	220 860
Divers	1 572	60 069
	28 170 648	27 837 112
Moins portion récupérée des autres secteurs d'activités	(475 395)	(836 762)
	27 695 253 \$	27 000 350 \$

	Fonds de fonctionnement	
	2002	2001
CHARGES DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES		
Salaires		
Personnel enseignant	170 733 \$	95 767 \$
Personnel de soutien	255 290	246 515
Charges sociales	89 155	70 226
Développement de collections et fournitures d'enseignement	106 569	79 021
Déplacements et voyages	3 200	2 661
Papeterie, impression et dépenses de bureau	10 508	6 221
Divers	19 708	6 738
	655 163	507 149
Moins portion récupérée des autres secteurs d'activités	(63 489)	(14 086)
	591 674 \$	493 063 \$

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE
Charges des affaires étudiantes et charges d'administration
de l'exercice terminé le 31 mars 2002

	Fonds de fonctionnement			
	2002	2001		
CHARGES DES AFFAIRES ÉTUDIANTES				
Salaires				
Personnel enseignant	484 067 \$	478 093 \$		
Personnel cadre	443 220	297 889		
Personnel de soutien	950 437	977 945		
Charges sociales	344 266	305 106		
Fournitures d'enseignement	2 746	4 333		
Cotisations et abonnements	28 800	29 999		
Perfectionnement professionnel	3 686	6 896		
Déplacements et voyages	11 914	17 134		
Relations publiques et représentation	21 876	17 119		
Télécommunications	11 156	5 286		
Papeterie, impression et dépenses de bureau	140 745	119 607		
Vérification	-	16 050		
Honoraires professionnels	73 069	74 397		
Service contractuels	28 808	16 320		
Location d'équipement	16 302	10 171		
Divers	10 906	2 745		
	2 571 998	2 379 090		
Moins portion récupérée des autres secteurs d'activités	(38 909)	(499)		
	2 533 089 \$	2 378 591 \$		
	Fonds de fonctionnement	Fonds assujetti à des restrictions	Total	Total
	2002	2002	2002	2000
CHARGES D'ADMINISTRATION				
Salaires				
Personnel cadre	1 256 700 \$	- \$	1 256 700 \$	1 156 228 \$
Personnel de soutien	992 209	25 551	1 017 760	978 034
Charges sociales	417 854	2 350	420 204	391 134
Contribution à la caisse de stabilisation à l'emploi	2 383	-	2 383	2 283
Cotisations et abonnements	59 530	777	60 307	43 587
Perfectionnement professionnel	19 288	3 027	22 315	22 484
Déplacements et voyages	36 516	3 053	39 569	56 993
Relations publiques et représentation	48 653	13 404	62 057	44 967
Entretien du mobilier et de l'équipement	147 966	-	147 966	142 253
Télécommunications	143 938	61	143 999	83 845
Papeterie, impression et dépenses de bureau	82 335	20 261	102 596	93 525
Assurances	117 813	-	117 813	94 880
Vérification	44 848	2 140	46 988	36 098
Frais d'embauche	1 867	-	1 867	16 855
Honoraires professionnels	325 988	64 768	390 756	361 430
Services contractuels et prélèvements de fonds	207 539	11 313	218 852	171 594
Intérêts, frais bancaires et frais de cartes de crédit	33 902	-	33 902	29 788
	3 939 329	146 705	4 086 034	3 725 978
Moins portion récupérée des autres secteurs d'activités	(59 914)	-	(59 914)	(277 437)
	3 879 415 \$	146 705 \$	4 026 120 \$	3 448 541 \$

LA CITÉ COLLÉGIALE

COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Charges des ressources physiques

de l'exercice terminé le 31 mars 2002

	Fonds de fonctionnement	
	2002	2001
CHARGES DES RESSOURCES PHYSIQUES		
Salaires		
Personnel cadre	83 259 \$	99 235 \$
Personnel de soutien	352 154	326 467
Charges sociales	75 595	71 398
Fournitures d'enseignement	2 445	1 064
Déplacements et voyages	6 005	11 149
Entretien du mobilier et de l'équipement	6 803	570
Location d'équipement	843	4 108
Papeterie, impression et dépenses de bureau	21 722	16 540
Entretien des bâtiments et des terrains	994 858	653 763
Dépenses d'automobile	14 834	25 133
Sécurité	301 604	310 569
Honoraires professionnels	26 591	27 724
Services contractuels	262 564	143 436
Chauffage et énergie	817 373	877 970
Taxes municipales et sur le capital	246 225	268 594
Divers	10 952	11 973
	3 223 827	2 849 693
Moins portion récupérée des autres secteurs d'activités	(30 633)	(43 438)
	3 193 194 \$	2 806 255 \$

LA CITÉ COLLÉGIALE

COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Charges des projets spéciaux

de l'exercice terminé le 31 mars 2002

	Fonds de <u>fonctionnement</u>	
	<u>2002</u>	<u>2001</u>
CHARGES DES PROJETS SPÉCIAUX		
Salaires		
Personnel enseignant	958 112 \$	406 458 \$
Personnel cadre	262 084	325 452
Personnel de soutien	250 278	130 100
Charges sociales	197 492	90 654
Fournitures d'enseignement	151 122	23 622
Perfectionnement professionnel	64 880	86 365
Déplacements et voyages	27 251	214 693
Relations publiques et représentation	43 578	218 695
Télécommunications	8 029	4 569
Papeterie, impression et dépenses de bureau	49 219	29 551
Location d'équipement	5 397	8 647
Entretien d'équipement	11 702	8 978
Entretien des bâtiments et terrain	102 446	35 348
Honoraires professionnels	518 739	524 764
Services contractuels	789 676	807 793
Vérification	-	3 210
Charges locatives	14 350	14 350
Divers	2 646	985
	3 457 001	2 934 234
Moins portion récupérée des autres secteurs d'activités	(142 784)	(166 297)
	3 314 217 \$	2 767 937 \$

LA CITÉ COLLÉGIALE
COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Services associés

de l'exercice terminé le 31 mars 2002

	<u>Magasin scolaire</u>	<u>Services alimentaires</u>	<u>Stationnements et services complémentaires</u>	<u>Total 2002</u>	<u>2001</u>
ACTIVITÉS D'OPÉRATIONS INTERNES					
Chiffre d'affaires	- \$	- \$	320 121 \$	320 121 \$	265 089 \$
Frais d'exploitation	-	-	348 250	348 250	274 207
Bénéfice (perte) d'exploitation	-	-	(28 129)	(28 129)	(9 118)
ACTIVITÉS D'IMPARTITION					
Royautés	67 993	199 196	269 561	536 750	612 193
Facturation de service	-	-	60 680	60 680	60 926
	67 993	199 196	330 241	597 430	673 119
Frais d'exploitation	-	-	65 560	65 560	91 609
	67 993	199 196	264 681	531 870	581 510
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	67 993 \$	199 196 \$	236 552 \$	503 741 \$	572 392 \$